



ASSOCIATION AGREEE POUR LA PECHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE DU FAUCIGNY

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SAMEDI 16 JANVIER 2021

Sur convocation, les Membres du Conseil d'Administration de l'A.A.P.P.M.A.F. se sont réunis le samedi 16 janvier 2021 à 10 heures 00 au siège de l'Association.

Membres présents : M. Franck MARGAS, M. Jean – Louis NEGRELLO, M. Denis MISSILLIER, M. Stéphane BRETTON, M. Yoan BRIFFOD, M. Jean – Pierre CASSINA, M. Pierre PICOLLET – PELLET.

Membres excusés : M. Serge BUFFLIER, M. Damien BIGOT, M. Éric STEINKAMP.

ORDRE DU JOUR

- 1 – Compte rendu de la réunion du C.A. du 01 / 10 / 2020;
- 2 – Renouvellement des agréments des Gardes-Pêche bénévoles;
- 3 – Point de situation sur les œufs et les alevins;
- 4 – Parcours spécifique dans le Giffre;
- 5 – Demande d'alevinage des lacs de montagne;
- 6 – Promotion de la pêche en 2021;
- 7 – Préparation d'une feuille de route;
- 8 – Annonce des déversements de truites surdensitaires;
- 9 – Tour de table.

1 – Compte rendu de la réunion du C.A. du 01 / 10 / 2020 :

Après lecture, le compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration du 01 octobre 2020 est adopté à l'unanimité.

2 – Renouvellement des agréments des Gardes – Pêche bénévoles :

Pour 2021, sept Gardes-pêche doivent renouveler leur agrément. Nous allons leur écrire un courrier afin de les remercier pour la garderie et leur compte – rendu. Pour ceux qui n'ont pas eu d'activité, il sera également question de leur motivation à poursuivre leur mission et ainsi valider le renouvellement de leur agrément.

Une réunion des Gardes – Pêche sera organisée samedi 20 février 2021.

3 – Point de situation sur les œufs et les alevins :

Notre Fournisseur habituel a rencontré un gros problème sur sa production d'œufs d'arc en ciel et nous avons reçu en décembre un premier lot, mais une très grande partie sont mort et cela continue avec des alevins qui naissent tordus. Un second lot nous a été livré en compensation.

A ce jour, nous avons 150 000 œufs d'arc en ciel et 400 000 œufs de fario.

SIÈGE SOCIAL & BUREAU : 868 ROUTE DU STADE – 74130 AYZE

Tél : 04 50 07 55 80 ● E-mail: aappma-faucigny@wanadoo.fr

SIRET : 439 196 338 00032

Domiciliation bancaire pour les règlements par virement

Banque : CREDIT MUTUEL, Code banque : 10278, Code guichet : 02413, Numéro de compte : 00011882849, Clé RIB : 71

IBAN : FR 76 1027 8024 1300 0118 8284 971



4 – Parcours spécifique dans le Giffre :

Le parcours du Giffre a été validé et est inscrit dans l'arrêté préfectoral pour la saison 2021. Samedi 9 janvier 2021, nous avons rencontré le Maire de Marignier afin de lui présenter le projet. Les retours ont été très positifs. La maquette des six panneaux est en cours de création. Il reste à les valider et à les poser. La Mairie plus l'Office de tourisme vont participer à l'achat et la pose des panneaux. Nous les remercions pour l'accueil du projet et leur aide pour la mise en place qui nous l'espérons sera opérationnelle pour l'ouverture.

5 – Demande d'alevinage des lacs de montagne :

Comme chaque année, nous allons faire la demande d'autorisation pour l'alevinage des lacs d'Anterne, Cornu et la rivière Diosaz qui se situent en réserve naturelle à la différence que cette fois, elle ne sera pas générale mais individuelle.

6 – Promotion de la pêche en 2021 :

Nous revenons sur le point évoqué lors de la dernière réunion du Conseil d'Administration. Après discussion, il en ressort la volonté de mettre en place du matériel qui serait mis à disposition des Sociétés de pêche afin de leur faciliter l'organisation d'évènements en relation avec la promotion de la pêche.

- Tente pliable,
- Tables et bancs
- 3 lots complets de cannes pour la pêche au coup, lancer et mouche + petit matériel.
- Mise à disposition de notre remorque afin de proposer un kit "clé en mains".
- Prévoir une convention avec état des lieux avant et après.

Avant de tout mettre en place, nous allons contacter les Présidents de Sociétés de pêche afin de savoir s'ils sont intéressés par cette offre.

7 – Préparation d'une feuille de route :

Afin de préparer au mieux le renouvellement des mandats, il est proposé de faire une feuille de route concernant les potentiels projets ou missions que nous estimons important à mener par le prochain Conseil d'Administration de l'A.A.P.P.M.A.F. comme par exemple :

- Préparer la succession de Paulo et Denys en partenariat avec l'école de Poisy;
- Sauver le Brachouet victime de pollution récurrente;
- Suivre le projet de réservoir du Bien Noyer;
- Plan sécheresse, gestion de l'eau, ruisseaux à secs avec photos pour communiquer et sensibiliser les Élus.



8 – Annonce des déversements surdensitaire :

Certaines Sociétés de pêche ont des piscicultures et font des déversements de truites en "surdensitaires" et d'autre achète du poisson.

La loi oblige d'annoncer aux services de l'État la date et le lieu des déversements afin de pouvoir venir contrôler. Il est rappelé que c'est le Président de l'A.A.P.P.M.A. qui est responsable des déversements.

Dans ce sens, nous allons être plus rigoureux sur le respect des règles en informant les **Présidents de Société sur le fait qu'ils doivent impérativement nous communiquer en début d'année les dates de déversement en lac ou rivières et se tenir aux dates annoncées.**

10 – Tour de table :

Lac de Bonneville, M. PICOLLET-PELLET suit le projet.

Nous avons jusqu'à fin juin pour organiser notre Assemblée Générale, il est donc décidé de la reporter pour plus tard et suivre l'évolution de la crise sanitaire.

M. NEGRELLO demande s'il peut nous présenter, lors de la prochaine réunion du Conseil d'Administration un pêcheur qui souhaiterait voir comment fonctionne une A.A.P.P.M.A. et pourquoi pas nous rejoindre. Nous accueillons cette demande avec beaucoup de plaisir. M. NEGRELLO rappelle également de bien communiquer sur le nouveau parcours spécifique dans le Giffre.

M. BRIFFOD demande si l'A.A.P.P.M.A. a été informée de la mortalité des carpes notamment aux lacs des Îlettes et de Passy. Des Gardes – pêche se sont déplacés sur place mais n'ont rien observés. M. MARGAS demande que pour toute observation de problème, que des photos soient envoyées à l'A.A.P.P.M.A.F. Cela permettra de bien identifier les lieux et faire les constats nécessaires.

Compte rendu établi par Franck MARGAS

Prochaine réunion du Conseil d'Administration Samedi 20 février 2021